# Journal Officiel de la République Tunisienne


## Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

**Mercredi 7 Rabiaa I 1443**
**13 Octobre 2021**

**N° 93**

**37ème année**



***L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces***


## Sommaire


**Gestion de Sociétés**
Homologation de résolutions ..... **2284**
**Fonds de Commerce**
Vente et location de fonds de commerce..... **2285**
**Associations, Partis, Syndicats et Syndics**
Constitutions..... **2288**
Homologation de résolutions ..... **2289**
**Actes Judiciaires**
Ventes aux enchères publiques ..... **2290**
Avis aux créanciers..... **2292**
**Convocations**
Sociétés anonymes ..... **2293**
**Divers**
Avis au public..... **2293**
Rectificatifs ..... **2294**

# *GESTION DE SOCIETES*

## Homologation de résolutions

**SOCIETES ANONYMES**

**Nomination d'un Président du Conseil d'Administration**

**Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME**

**Société anonyme**

**Au capital de 100.000.000 Dinars**

**Siège social, 34 rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord, 1004 El Menzah IV - Tunis**

**MF : 0908910 A/P/M/000**

**N° d'affiliation à la CNSS : 340903-45**

**Identifiant Unique RNE : 0908910A**

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 23 septembre 2021, enregistré à la recette des finances, rue Nelson Mandela, Tunis, le 6 octobre 2021, sous le n°21803066, Quittance n°59937, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 6 octobre 2021, sous le n°202198420 il a été décidé la nomination de Monsieur Mohamed Larbi Dabki Président du Conseil d'Administration de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises, pour le mandat 2020-2022 expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2022.

2021R02495SANB2

---

**Notice d'augmentation du capital**

**SOCIETE D'INTERMEDIATION EN BOURSE (MAC S.A)**

**Société anonyme**

**Siège social : Green Centre Bloc C 2ème Etage Rue Lac Constance Les Berges du Lac - Tunis**

**M.F : 0614832X**

**R.N.E : 0614832X**

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 25-6-2021 dont le P.V a été enregistré le 5-8-2021 à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis (quittance 6464 enregistrement n°21704883), les actionnaires de la société d'Intermédiation En Bourse (MAC S.A), ont décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'une somme de 2 000 000dt000 (deux Millions de dinars) pour porter le capital social de 5 000 000dt000 (cinq Millions de dinars) à 7000 000dt000 (Sept millions de dinars) et ce par la création de 200 Mille actions nouvelles à souscrire et à libérer entièrement lors de la souscription.

1- Délai réservé à l'exercice du droit de souscription est de 60 jours à partir de la date de parution de cette notice au J.O.R.T, avec possibilité d'une clôture anticipée en cas de souscription intégrale.

2- Les 200.000 (deux cent Mille) actions nouvelles crées ont une valeur nominale de (10) dix dinars chacune.

3- Dépôt préalable : Copie du P.V d'augmentation du capital a été déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis (attestation de dépôt en date du 6-10-2021 sous le n°AC011422021).

4- Banque dépositaire des fonds : Amen Bank - Agence Mohamed V - Tunis - au compte n°07 807 0081340605833 97.

2021402459SANB2

**SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Société en liquidation**

**SOCIETE BIO MEDICAL INTERNATIONAL**

**Société à responsabilité limitée Non-Résidente**

**Capital social : 50.000 Dinars**

**Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis**

**I.U : 0633771H**

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/4/2014 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajene - 1082 Tunis, le 26/5/2021 sous Qn°M036146, En°21802753 et du Rapport de liquidation du 20/5/2014.

L'assemblée approuve la clôture des travaux de liquidation.

L'assemblée prend acte de la liquidation définitive et donne quitus ferme, entier et définitif au liquidateur et le décharge de son mandat.

Dont un exemplaire du P.V, du Rapport et de la Quittance de la Déclaration de Cessation, ont été déposés au Registre national des entreprises le 30/7/2021 sous l'Identifiant Unique numéro 0633771H.

2021402462SRLB2

---

**STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE**

**Cabinet Maître Donia Hedda Ellouze suarl**

**Société unipersonnelle à responsabilité limitée**

**Capital social : 10.000 Dinars**

**Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis**

**I.U : 605352J**

Suivant un procès-verbal de la décision unilatérale du 26/5/2020

enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène, Tunis le 28/5/2020 sous Qn°M035478, En°20801891.

L'associé unique approuve les Etats financiers arrêtés au 31/12/2019.

L'associé unique décide de renouveler le mandat de Mr Habib Hadj Kacem en sa qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°605352J en date du 6/9/2021.

2021402458SRUB2

# *FONDS DE COMMERCE*

## Ventes de fonds de commerce

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé en date du 27/9/2021 enregistré à la recette des finances de Grombalia le 28/9/2021 sous le n°212041126 quittance n°M062352 Mme Lobna Gharsalewi CIN n°06433105 a vendu à Mrs Iskander Atrous CIN n°09829542 et Alaa Atrous CIN n°06436255 la totalité du fonds de commerce destiné comme librairie et ventes des livres, journaux, magasines et produits en paperasserie en détails sis à l'avenue La paix Grombalia immeuble galella en face station oillibia avec tous ses éléments corporels et incorporels

Toutes les oppositions doivent être adressées chez les acheteurs à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 8/10/2021.

2021T00947FCCC2

---

**Donation de la moitié d'un fonds de commerce**

Par acte notarié en date du 29/9/2021, enregistré à la recette des finances rue Tarak Ibn Zied à Bizerte en date du 4/10/2021 suivant quittance n°M057461, Mme Zoulaikha Tarres, demeurant 205 route de la Corniche à Bizerte a fait donation à sa fille Mme Imen Saidi, demeurant 205 route de la Corniche à Bizerte, de la moitié du fonds de commerce consistant en une pharmacie de catégorie «A» sise au 21 rue Ibn Khaldoun à Bizerte (identifiant unique n°055752 K, affiliée à la caisse nationale de sécurité sociale sous le n°06039965).

Toute personne désirant faire opposition doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception à la bénéficiaire de la donation à son adresse ci-dessus indiquée et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk en date du 6/10/2021.

2021T00949FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Suivant acte sous seing privé daté le 12/3/2020, signature légalisée le 13/3/2020 enregistré le 01/10/2021 à la recette des finances Rue Ghandi, (Q n°65888, E n°21203996), Chawki Ghebontni demeurant à 2 bis impasse Ibn Chabbat Rue Qaadin Tunis, a vendu à Lotfi Ghebontni, Lassaad Ghebontni, Wassila Ghebontni et Fathia Ghebontni demeurant à 10 Rue Abdelhamid Ibn Badiss, Alain Savary, Le Belvédère, Tunis la totalité de ses parts indivises dans le fonds de commerce «Cinéma Le Colisée» sis au 45 Avenue Habib Bourguiba, destiné à l'activité d'une salle de cinéma dénommée «Cinéma Le Colisée».

Les éventuelles oppositions devront être faites dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne au domicile élu sis au cabinet de Maître Olfa Gharbi avocate de la société International Avocats Conseils, 37 Bis Rue Ali Zlitni, Manar 3 Tunis.

Le présent avis est paru au journal le Quotidien du 7/10/2021.

2021T00952FCCC2

---

**Donation d'un fonds de commerce**

Suivant acte de donation de nue-propriété d'un fonds de commerce dressé au notaire de Kairouan Aouissaoui Sarah et Jamel Ahmer le 5/10/2021 et enregistré à la recette des finances de Kairouan le 5/10/2021 reçu n°M010495, Mme Fatma Ben Ahmed Ben Mohamed Fersi avait fait une donation de nue-propriété du fonds de commerce à son fils Hatem Ben Hamed Hammami exploité pour tout genre de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la terre Ben Saiid AFH 4 Kairouan nord kairouan. Toutes oppositions seront déposées à l'adresse maître notaire Aouissaoui Sarah rue Abou Yoser Chibani n°1 Kairouan pendant 20 jours de la publication de cet avis au JORT. Cette annonce a été publiée au Journal La Presse à la date du 8/10/2021.

2021S01085FCCC2

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sayada 3 le 5/10/2021 (N° de quittance M022163 le numéro d'enregistrement 21200679) Madame Fatma Bent Taher Mhenni, titulaire de la CIN n°04062170 a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Habib Bourguiba Sayada à Mr Hassine Ben Mohamed Lajili titulaire de la CIN n°06867087.

Toutes les oppositions sont acceptées exclusivement entre les mains de Madame Fatma Mhenni Avenue Habib Bourguiba Sayada dans les vingt jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT. Cette annonce est parue aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 9/10/2021.

2021S01086FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 4/10/2021 enregistré à la recette des finances cité Erriadh Sousse en date du 5/10/2021 sous le n°21201884, quittance M042719, Mr Mohamed Nebigh C.I.N. 08629914 demeurant à Immeuble Ben Nejma avenue Ettawfik cité Erriadh Sousse, a vendu à Mr Mohsen Kebaier C.I.N. 13424397 demeurant à Ksar elmehadha elbonnia Beni Khedash Médenine, la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels - vente fruits secs - registre national des entreprises n°1293377Q exploité au local sis à l'avenue Ettawfik cité Erriadh Sousse.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur, à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 7/10/2021.

2021S01087FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Maître Yousfi Dhia Avocat à la cour d'Appel de Sousse, titulaire de la carte d'identité n°07707741 immatricule fiscal 1370047/G annonce que : En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/6/2020 rédigé par Maître Imed Oussifi, titulaire de C.I.N n°05506619, enregistré à la recette des finances Sousse Erriadh le 28/9/2021 sous le numéro M041940, quittance n°1201812, Mr Mohamed Ben Lafi Badri, titulaire de la carte d'identité n°09235642 a vendu à Mr Abdlaaziz Etif, titulaire de la carte d'identité n°04149384 la totalité du fonds de commerce à usage d'un café "Dawn Tawn", sis au rez-de-chaussée immeuble Rayahine Sahloul 1 Sousse. Les oppositions doivent être signifiées dans un délai de vingt jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur, qui a élu domicile du fonds précité.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 8/10/2021.

2021S01088FCCC2

---

**Vente de la moitié d'un fonds de commerce en indivision**

Par acte sous seing privé daté le 27/9/2021, ayant légalisation de signature le 28/9/2021 et enregistré à la recette des finances DIAR El WAFA Sfax le 01/10/2021 sous le n°21204764 Monsieur Mounir Fehri Titulaire de la C.I.N. 01256345 a vendu sa part en indivision dans le fonds de commerce nommé "politika" immatriculé au registre national des entreprises sous le n°A193282000, exploité comme café de 1ère catégorie dans le local situé à l'avenue la Liberté 14 janvier Immeuble "El AMEN", Sfax magasins n°34, 35, 36, 37, 38, 39, et ce à Monsieur Mohamed Louati. Les oppositions devront être déposées chez Maître Nissaf Abderrahmen Fehri demeurant à l'avenue Aboulkacem Echebbi immeuble Elissa centre dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Le même texte a été publié au journal Essabeh n°23154 page 13 et au journal le Temps n°15461 page 6.

2021X01146FCCC2

---

**Vente de la moitié d'un fonds de commerce en indivision**

Par acte sous seing privé daté le 27/9/2021, ayant légalisation de signature le 28/9/2021 et enregistré à la recette des finances Diar El Wafa Sfax le 01/10/2021 sous le numéro 21204765 Monsieur Mounir Fehri Titulaire de la C.I.N. 01256345 a vendu sa part en indivision dans le fonds de commerce exploité dans le local situé à l'avenue La Liberté 14 janvier Immeuble "El AMEN" Sfax, pour l'exercice de l'activité d'un entrepôt dans lequel sont conservées les marchandises, et ce à Monsieur Mohamed Louati. Les oppositions devront être déposées chez Maître Nissaf Abderrahmen Fehri demeurant à l'avenue Aboulkacem Echebbi immeuble Elissa centre dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Le même texte a été publié au journal Essabeh n°23154 page 12 et au journal le Temps n°15461 page 6.

2021X01147FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 5 octobre 2021, enregistré à la recette des finances La Marsa le 5 octobre 2021 sous le n°21205615 Quittance n°84802. La Société "PRESTIGE MOTORS" SARL ayant son siège social à la Zone Industrielle Kheireddine 2015 Le Kram, Identifiant Unique n° 1321641X, a cédé à la Société "CAR PRO" SA, ayant son siège social au 14 rue de commerce Zone Industrielle la Charguia 1 Tunis, Identifiant Unique n°1100089 R la totalité du fonds de commerce à usage d'exposition et de vente de voitures et d'atelier de réparation mécanique, sis à la zone industrielle Kheireddine Le Kram.

Les oppositions seront faites entre les mains de Maître Mohamed Maher Snoussi Avocat à la cour de cassation sis au 5 Rue de Riadh Mutuelleville Tunis et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel.

Le présent avis a été publié dans les quotidiens "Le Temps" et Assabah le 9 octobre 2021.

2021402457FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

En vertu d'un acte rédigé, signé le 14/9/2015, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 17/9/2015, quittance n°M072969, enregistrement n°15204190. Mme. Sonia Saya titulaire de la CIN n°07252525 vend à M. Sofiene Zarkani titulaire de la CIN 08645333, un fonds de commerce situé à la rue Moussa Essadhi n°1, Borj Baccouche, Ariana. Le prix de la vente a été fixé à 6.000.000 D.

Les oppositions seront présentées auprès de Mme. Sonia Saya à son adresse résidence Makni, rue Ibn Nadhour, Ariana et ce dans les 20 jours qui suivent cette annonce.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal "La Presse" le 9/10/2021.

2021402461FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Par acte sous seing privé daté du 19/10/2020, enregistré à la recette des finances Ariana le 24/9/2021 sous le n°21204792 quittance n°085669, Mr Mohamed Chawki Nasri demeurant à Bousselem Jandouba à Mr Lotfi Ben Mansour demeurant à la rue Touboulba n°34 Ariana la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels à usage tout commerces sis à rue Mondes France n°17 Ariana.

Les éventuelles oppositions seront reçues par l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce sus- indiquée et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "Essabah" le 8/10/2021.

2021402463FCCC2

---

**Renonciation du fonds de commerce**

Suivant acte SSP du 22/9/2021 enregistré à la recette des finances La Goulette le 01/10/2021 quittance n°M077488 enregistrement 21205744, Madame Monia Hamed a renoncer à Madame Meriem Hachana la totalité du fonds de commerce sis au 16 rue Khaled Ben Walid l'Aouina Tunis Place, avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné à tous commerce exploité pour les services de télécommunications.

Les oppositions sont adressées dans un délai de 20 jours à compter de la publication au JORT chez Madame Meriem Hachana à son adresse 16 Rue Khaled Ben Walid l'Aouina Tunis.

Cet avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 8/10/2021.

2021402464FCCC2

---

**Vente d'un fonds de commerce**

Il est porté à la connaissance du public que Mr Ismail Ben Mokhtar Rouahi demeurant au n 28 cité kalatous zarzouna Bizerte, a vendu à Habib Ben Sadok Kouri demeurant à n°02 résidence nassim cité ouvriers zarzouna Bizerte, l'intégralité du fonds de commerce sis à n°14 route Menzel Abderahman zarzouna Bizerte actuellement pour activité salon de thé «Alibaba» ; suivant le contrat légalisé le 27 et 28 septembre 2021 et enregistré à la recette des finances de Bizerte le 01 octobre 2021 quittance n°57381

Les oppositions se font à l'adresse de l'acheteur et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Un extrait de ce texte a été publié au journal Achourouk en date du 7 octobre 2021.

2021402468FCCC2

---

## Location gérance libre

**Location d'un fonds de commerce en gérance libre**

Par acte enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 22/9/2021 enregistré sous le n° 21302645 quittance M040769.

La société "Hospitality Managment & Consulting HMC" ayant le matricule fiscal 12527061L/A/M/000 a loué en gérance libre le fonds de commerce sis au RDC du complexe Hôtelier et commercial Taj Marhaba Avenue Taieb M'Hiri 4000 Sousse pour une période de 3 ans renouvelables à la société «The base for restaurants and night club TRN» ayant le matricule fiscal 1737327X/A/M/000

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 13 octobre 2021.

2021402466FCCC3

# *ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS*

## Constitutions

**Syndicat des propriétaires résidence Ahmed**

Suivant PV de l'assemblée générale en date du 18/9/2021 enregistré à la recette des finances de l'avenue Taieb Mhiri Nabeul le 24 septembre 2021 quittance n°061055 et par la décision de la commune de Nabeul le 6 octobre 2021.

Il a été constitué un syndicat :

Nom social : Syndicat des propriétaires résidence Ahmed.

Objet social : entretien et faire toutes les opérations administratives et financières.

Siège social : lotissement Wafa Nabeul.

Il a été décidé de nommer :

- Monsieur Naoufel Elkhdhiri : Président du syndicat

- Madame Chiraz Boukhrisse Hamrouni : Trésorière

- Monsieur Mohammed Masmoudi : Secrétaire général.

2021R02486APSF1

---

**Création d'un groupement de développement agricole**

Dénomination : Groupement élevage de poulets et produits agricoles

Catégorie : Groupement agricole.

Objectif : Protection des ressources naturelles et de rationaliser leur utilisation et l'entretien.

Siège : El Aguila Gafsa Sud

Reçu du dépôt : N°602 du 15/7/2021.

Comité :

Présidente : Dhahri Dalila.

Secrétaire Général : Chaabane Hadir

Trésorier : Mohamed Amal.

2021R02490APSF1

---

**Constitution d'un Syndicat**

Suivant procès d'une constitution le 26/9/2021 enregistré à la recette des finances Bardo Quittance n°M062547 enregistrement n°21803201 . Il a été décidé la constitution d'un syndicat :

- Dénomination : Syndicat résidence Bilel

- Siège : 06 Rue Agadir Bardo Tunis

- But : Maintenance et protection de la résidence.

Membre :

Président : Najib Akermi

Secrétaire générale : Zied Saidani

Trésorier : Mohsen Hannechi

Bassem Choki : Membre

Hadia Bou Annen : Membre.

2021R02491APSF1

---

**Constitution d'une association**

Dénomination : Association de Valorisation des Iles de Kerkennah

Siège : Maison Sana Taktak, El Kantra, Ouled Yaneg, Kerkennah, Sfax.

Objectifs :

- Définir et faire connaître le patrimoine matériel et immatériel de Kerkennah et le protéger en préservant ses spécificités.

- Définir et faire valoriser et promouvoir ce patrimoine en Tunisie et à l'étranger

- Définir et faire protéger le système biologique des îles de Kerkennah.

- Définir et faire valoriser ses ressources naturelles et préserver son esthétique.

PV d'inspection : N°8542 du 01/02/2021.

Le comité :

Nadia Neji : Présidente

Olfa Mnallah : Secrétaire générale

Mahdi Kalamoun : Trésorier.

2021X01149APSF1

---

**Document d'achèvement**

**Constitution d'une Association Sportive**

Nom de l'association : Institut National Agronomique de Tunisie

Siège de l'assemblée : 43, Avenue Charles Nicole Belvédère.

Les membres :

1- Président : Melki Ezzeddine

Objectifs : Former et encadrer les jeunes développer leurs capacités physiques et techniques et les promouvoir au plus haut niveau sportif et moral.

2021402460APSF1

## Homologation de résolutions

**Syndic des copropriétaires de la résidence Port Yasmine à Yasmine Hammamet**

Selon le PV de l'assemblée générale tenue le 11 septembre2021 et enregistré à la recette des finances de Hammamet le 5 octobre 2021 sous le n°2180430 quittance n°M092198 et déposé à la municipalité de Hammamet le 6 octobre 2021 les membres élus sont :

Hamza Mrad : Président

Nassereddine Aboudi : Vice Président

Abdeljalil Bannour : Vice Président Contrôleur des Dépenses

Mokhtar Landolsi : Trésorier

Hassan Salem : Secrétaire Général

Sami Sarray : Membre

Whida Bel Kahla : Membre.

2021T00953APSF2

**Election d'un nouveau bureau de syndic de la résidence les Mimosas**

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 31/7/2021 enregistré à la recette des finances d'Avenue Taieb M'hiri Nabeul le 7/9/2021 quittance n°M0056800 enregistrement n°21703660, il a été décidé ce que suit :

- Approbation à l'unanimité du rapport financier;

- Fixation à l'unanimité d'une nouvelle cotisation annuelle;

- Election à l'unanimité des nouveaux membres de syndic.

Président : Maher Toumi

Trésorier : Kaïs Ben Hamadi

Secrétaire général : Wissem Ouanes

Membres : Olfa Zorgati, Ines Ben Kheder, Mounir Rahmani, Selmane Ksouri et Hédi Gastli.

2021R02487APSF2

**Avis**

Suite au procès-verbal de la réunion du bureau fédéral de la Fédération Tunisienne de Basket-ball du 10 octobre 2020, enregistré à la recette des finances Charguia 1 sous n°13847, n° d'enregistrement 20708954, les tâches du bureau fédéral ont été repartie comme suit :

- M. Ali Benzarti : Président de la Fédération;

- M. Mohamed Harzallah : Vice-Président;

- M. Abdessatar Sahli : Trésorier Général ;

- M. Elyes Zalleg : Membre;

- M. Mohamed Laassad Bourguiba : Membre;

- M. Mahmoud Dimassi : Membre;

- M. Marouan Hattab : Membre;

- M. Foued Kacem : Membre;

- M. Sami Slimane : Membre;

- M. Ahmed Aziz Ben Mime : Membre;

- Mme Olfa Guediri : Membre;

- Mme Mouna Kheriji : Membre;

N° de visa : 2998 du 28 octobre 1960.

2021401389APSF2

**Syndic des Copropriétaires de la Résidence SAPHIR**

**Avenue Mongi Slim - Laaouina - Tunis**

**Matricule Fiscal : N°1636791H/P/N/000**

**Matricule CNSS : N°616102-55**

En vertu du procès-verbal des deux assemblées générales ordinaires tenues le 28 juillet 2021, enregistré à la recette des finances La Goulette Tunis, le 10 septembre 2021 sous le n° 21/05186 - Quittance n°M071397, il a été décidé ce qui suit :

Pour l'assemblée générale ordinaire du mandat allant du 01/4/2019 au 31/12/2019 :

1/ Approbation du rapport moral et du rapport financier du syndic des copropriétaires de la résidence SAPHIR au titre de son mandat du 01/4/2019 au 31/12/2019.

2/ Quitus à tous les membres du syndic des copropriétaires de la résidence SAPHIR au titre de leur gestion pour leur mandat du 01/4/2019 au 31/12/2019.

3/ Approbation de la prolongation du mandat du bureau du syndic pour l'année 2020.

4/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Pour l'assemblée générale ordinaire du mandat allant du 01/01/2020 au 31/12/2020 :

1/ Approbation du rapport moral et du rapport financier du syndic des copropriétaires de la résidence SAPHIR au titre de son mandat du 01/01/2020 au 31/12/2020.

2/ Quitus à tous les membres du syndic des copropriétaires de la résidence SAPHIR au titre de leur gestion pour leur mandat du 01/01/2020 au 31/12/2020.

3/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2021402449APSF2

# *ACTES JUDICIAIRES*

## Ventes aux enchères publiques

**Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière**

**Etude Maître Younes Hached**

**Avocat auprès de la cour de cassation**

**38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana**

**Tel : 71 709 778 - 71 709 776**

**Fax : 71 709 742**

**MF : 509782/P/A/P/000**

Partie poursuivante : La BH Bank (anciennement Banque de l'habitat) dument représentée par son directeur général ayant son siège social à 18 Avenue Mohamed V Tunisie, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached Younes Hached sis au 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Parties saisies : 1- Rami Ben Salah Wesleti, gérant d'une société, titulaire de la carte d'identité nationale n°06286313, domicilié à la Rue Ali Belhwen Klibie, 2- Wael Ben Salah Wesleti, titulaire de la carte d'identité nationale n°06411763, domicilié à la Rue Ali Belhwen Klibie, titulaire de la carte d'identité nationale n°06411763.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis au 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Les immeubles saisis : 1- Toutes les 1239,75 parts indivises de l'ensemble des 3068 parts de l'immeuble dénommé "Elwarda," qui fait l'objet de titre foncier numéro "532293 Nabeul" situé à kelibie, délégation Nabeul, avec une superficie totale de (68,30) les parts indivises objet de la vente représentent une parcelle de terrain plat nu d'une superficie de 75 m², 1239 parts du titre foncier "532293 Nabeul qui représente une partie numéro 117F contient un bâtiment au sol et une partie clôturée il est dans l'architecture de la ville de Kelibie une partie de la pièce est le nombre de f127 et la pièce est le nombre de f114 - de l'est : Numéro de lot f115 - Sud-est : Numéro de pièce f116 - Sud (baiser) : Une parcelle paysanne - du sud-ouest.

Les charges : Le TF "532293 Nabeul" est grevé de :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 45.000,000 dinars le 4/7/2007 (Vol Nabeul 23/07 n°500) qu'il est singer la mise à nouveau à 65.000,000 D sous l'inscription datée le 4/11/2009 (vol 41/09 numéro 119) au profit La BH Bank, (anciennement Banque de l'habitat).

- Un commandement valant saisi immobilier inscrit le 26/4/2021 (vol Nabeul 2 2/21 numéro 503) au profit du saisissant.

Mise à prix : Trois cent soixante deux mille sept dinars (362.007,000d)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le jeudi 10/11/2021 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Nabeul.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Nabeul.

2021T00948VEPA1

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Mondher Saighi**

**Tel : 71. 350. 128**

**MF : 000/P/A/323531 S**

Poursuivant : Banque de Tunisie et des Emirats, société anonyme, RC N°B140831996, ayant son siège au 5 bis, Rue Mohamed Badra 1002 Tunis.

Partie saisie : Amine Messeddi CIN n°05321461 demeurant à la résidence le printemps, immeuble 1, appartement 1 Cité Ennasr 2, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Saïghi Mondher 61, avenue Habib Bourguiba Tunis 1000.

Immeuble à vendre : Objet du titre foncier n°559665 sis à Hammamet nord faisant partie de l'immobilière Jade3 consistant en un appartement avec toutes les commodités au RDC n° A3 immeuble Jade 1 d'une superficie de 52 m² avec les surfaces communes y rattachées composé d'un salon, cuisine, salle de bain, chambre, balcon et l'exploitation personnelle d'un jardin de 63 m² non compris dans le titre. Les murs extérieurs en briques le plafond en béton le sol en parterre, les murs de la cuisine et la salle de bain en céramique. Les portes en bois ordinaire et les fenêtres en aluminium, les équipements sont en bon état.

Mise à prix : 182.000,000 DT frais en sus.

Date et lieu de la vente : 15 Novembre 2021 à partir de 9h devant la chambre des criées près le Tribunal de 1ère instance de Grombalia.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif, tout concerné peut consulter le cahier de charge au greffe de la chambre des criées prés du tribunal de 1ère instance de Grombalia et au cabinet de l'avocat poursuivant.

- Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

- Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2021T00951VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Anis Ben Mouldi**

**Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine**

**Tél : 98.359.694**

**Fax : 71.425.495**

Poursuivant : LA SOCIETE DE NUTRITION ANIMALE, représentée aux fins des présentes par son Directeur Général, demeurant à son siège social : GP 1 Km 12 Ezzahra, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie saisie : Mondher Ben Abdelkader dit Kader Ben Mohamed, directeur administratif et financier d'une société, titulaire de la CIN n°01845651, demeurant à l'avenue Habib Bourguiba Korba et à l'avenue Habib Bourguiba Nabeul, en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire.

Avocat du poursuivant : Maître Anis Ben Mouldi, Avocat à la cour, Rézig Centre bloc D 2ème étage Sidi Rézig Mégrine.

Immeuble saisi : Il s'agit de la totalité de l'immeuble objet du T.F. n°635699 Nabeul dénommé «milk Mondher Ammar» consistant en une villa sise au n°2 rue Béchir Sfar Korba, construite sur un terrain d'une superficie de 334 m², composée d'un rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 180 m² comprenant un salon, un séjour, une cuisine équipée, une salle d'eau et un escalier, et d'un étage d'une superficie couverte de 220 m² comprenant trois chambres, deux salles de bain et un dressing.

La villa est protégée par un dispositif de surveillance sophistiqué, elle est entourée d'une clôture à deux portes, dont une automatique, destinée à l'entrée d'une voiture dans un abri non couvert. Ses plafonds sont décorés de gypse, ses portes sont en bois noble et ses fenêtres sont en menuiserie d'aluminium et elles sont protégées par du fer forgé.

La mise à prix est fixée à 640.400,000 Dinars, sans les frais.

La visite de l'immeuble : Tous les jours. Pour de plus amples informations, prendre connaissance du cahier des charges générales déposé au Greffe du Tribunal de première Instance de Nabeul et à l'étude de l'Avocat poursuivant.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 8 novembre 2021 à partir de 9 heures à la chambre des criées du Tribunal de première Instance de Nabeul.

Observations : L'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation au moins du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2021R02489VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Aberrahman Ibn Aouf Menzah Ariana**

**Tel : 71237601/98314410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : S.T.B., S.A inscrite au RC sous le n°182331996B représentée par son D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira.

2) Débitrice : Société NABLI ARTS, S.A.R.L, R.C : 51184762014 B représentée par son gérant, siège social sise à Menzel Temime Rue Kairouan Eskalba gouvernorat de Nabeul.

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana M.F 222720KAP000.

4) L'immeuble mis en vente : C'est un Immeuble objet du T.F n°534827 Nabeul et un Terrain rectangulaire où il a été bâti 2 bâtisses sur la rue Bouargoub. La 1ère est mise à la disposition du frère du propriétaire et la seconde est à la disposition du propriétaire. L'atelier est à la disposition de la débitrice principale est sous DOUANE ET est fermé. Le local est équipé de toutes les commodités nécessaires électricité, eau potable et Onas.

5) Prix de la vente : est fixé à 405.742.722 dt outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi 17/11/2021 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2021R02493VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Cabinet Maître Boughazli Mustapha**

**Avocat à la cour de cassation**

**3 Rue Aberrahman Ibn Aouf Menzah Ariana**

**Tel : 71 237 601 / 98 314 410**

**MF : 222720KAP000**

1) Créancier poursuivant : La S.T.B., S.A Inscrite au RC à Tunis n°182331996, Représentée par son P.D.G, demeurant à Tunis rue Hédi Nouira.

- En sa qualité de créancier hypothécaire -

2) Débiteurs M Mohamed Haddad. Commerçant R.C inconnu. CIN 018202778 demeurant à la rue Abou El Kacem Chabbi. Korba Nabeul et Mme Rym Bent Mohamed Khemir Epouse Mohamed Haddad ; CIN 06259892 demeurante Rue Abou El Kacem Chabbi et 2 rue Ibnou Majid cité Chabbi, Korba Nabeul

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour de cassation, 3 rue Abderrahmane Ibn Aouf Menzah 5 Ariana. M.F : 222720KAP000

4) L'immeuble mis en vente : immeuble objet du TF n°546540 Nabeul dénommé «BOUSTAN EL HANA» situé à la rue Ibnou Majed n°2 Cité Chabbi à Korba Nabeul du gouvernorat de Nabeul dans une zone d'habitation d'une superficie de 196.5 m² c'est un terrain ou il a été bâti une bâtisse de 2 étages (R.D.C et 1er étage). Le local est équipé de toutes les commodités nécessaires électricité, eau potable et Onas.

5) La mise à prix : est fixée à 245.915.622 dt outre les dépenses qui seront fixées le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : La vente est fixée devant le tribunal de 1ère instance de Nabeul, le mercredi 17 novembre 2021 à partir du 9h du matin.

- L'immeuble peut être visité tous les jours.

2021R02494VEPA1

---

**Vente aux enchères publiques**

**Après réduction du prix de 40%**

**Maître Moncef Mekki**

**Avocat à la cassation**

**2 Bis Rue Argentine Tunis belvédère**

**MF : 767628/R/A/000**

**Tél : 50 500 242**

Créancier poursuivant :

La Société Financière de recouvrement des créances «SOFINREC» S.A en la personne de son représentant légal, R.C.N°B120262001, ayant son siège à Rue de l'île Rhodes les jardins du Lac II Tunis.

Partie saisie :

1/ Société ALIA ALAF SARL en la personne de son représentant légal, R.C N°B198611996 ayant son siège zone industrielle El Alia Bizerte 2/ Héritiers de Mr Abdallah Ben Bechir Kouki, désigné caution solidaire et hypothécaire :

- Sa veuve Mannana Bent Amor Tlich.

- Habib Ben Abdallah Ben Bechir Kouki CIN n°01486637.

- Noureddine Ben Abdallah Ben Bechir Kouki.

- Abdelkader Ben Abdallah Ben Bechir Kouki CIN n°01547850.

- Lotfi Ben Abdallah Ben Bechir Kouki.

- Bechir Ben Abdallah Ben Bechir Kouki.

- Saïda Bent Abdallah Ben Bechir Kouki.

- Mohamed Ben Abdallah Ben Bechir Kouki.

Résident tous Rue Abdelkrim Khatabi El Alia Bizerte.

Avocat poursuivant :

Maître Moncef Mekki avocat à la cour, demeurant au 2 Bis rue Argentine "Imb Argentina" Belvédère 1002 Tunis.

Immeuble à vendre :

Tout le titre foncier n°26874 Bizerte nommé «Madiha» situé à El Alia nord Bizerte dans la zone nommée «Hrizza», se compose d'un terrain agricole où il y a 3 stables, une petite maison, deux puits d'eau et quelques arbres fruitiers dans la superficie totale et de 12509 m².

Mise à prix :

Trois cent cinquante-huit mille quatre cent cinquante-huit dinars et 930 millimes (358.458, 930 DT) après réduction du prix de 40% majorée des honoraires et des frais légaux.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mardi 16 novembre 2021 à partir de 9h du matin auprès de la chambre des criées auprès du Tribunal de première instance de chambre des criées auprès du Tribunal de première instance de Bizerte.

Les conditions de visite :

La visite des lieux peut se faire tous les jours suivant l'horaire administratif et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier de charges au cabinet de l'avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de 1ère instance de Bizerte.

L'enchérissement ne peut avoir lieu que par voie d'avocat après consignation du tiers de la mise prix ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent en outre avoir l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur compétent.

2021402470VEPA1

---

## Avis aux créanciers

**Désignation d'un liquidateur judiciaire**

En vertu de l'ordonnance sur requête n°98644 rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, en date du 30/9/2021, M. Sadok Mosbah 12 Rue Menvielle Sousse (Tel 99 961 170) est désigné liquidateur judiciaire sur les biens immobiliers (qui se composent d'un logement sis à Shloul1 objet du titre foncier n°132616 Sousse) entre Raja Mougou et feu Ameur Gahbiche.

2021S01089VEPA2

# *CONVOCATIONS*

## Sociétés anonymes

**Convocation à l'assemblée générale annuelle**

**Centre de formation de l'Union des petites et moyennes Industries de Tunisie «UPMI formation»**

**Société anonyme**

**Au capital de 37.500 dinars**

**Siège social : Avenue Majida Boulila Immeuble Zaphir étage 4 bureau 4-Sfax**

**Immatriculée au RC de Sfax sous le numéro B08141842013**

**Matricule fiscal : 1307981F/A/M/000**

**N° CNSS : 543007-01**

Les actionnaires de la société Centre de Formation de l'Union des Petites et Moyennes Industries de Tunisie «UPMI formation» sont convoqués en assemblée générale annuelle, au siège social le samedi 6 novembre 2021 à partir de 10h à l'avenue Majida Boulila Immeuble Zaphir Etage 4 bureau 47, Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de la tenue de l'assemblée,

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020,

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes,

4) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2020,

5) Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2020,

6) Approbation des conventions réglementées régies par l'article 200 (nouveau) et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales,

7) Affectation des résultats de l'exercice 2020,

8) Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le président du conseil d'administration.

9) Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président du Conseil d'administration.

10) Questions diverses.

11) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social de la société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

2021X01148SANB3

---

**Convocation**

**Société Les Laboratoires SYNBIOZ**

**S.A au capital de 4835.000 dinars**

**Siège social : ZI Menzel Chaker - Sfax**

**M.F : 1480558NAM**

Les actionnaires de la société Les Laboratoires SYNBIOZ, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire jeudi le 28 octobre 2021 à 10 heures au siège social et par visioconférence à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Entériner le mode de convocation de l'assemblée générale extraordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital

4- Décision d'augmentation du capital social par conversion de comptes courants associés pour 1 630 000.000 dinars

5- Modification corrélatives des statuts de la société

6- Pouvoirs pour formalités de publicité légale.

2021X01150SANB3

---

**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

**PIERALISI MAGHREB**

**Société anonyme**

**Au capital de 200 000 dinars**

**Siège social : 36, rue 8601 La Charguia - Tunis**

**Identifiant unique : 1192059 S**

Les actionnaires de la Société PIERALISI MAGHREB, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 9 novembre 2021 à 14 heures au siège de la société sis au 36, rue 8601 La Charguia Tunis, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion pour l'exercice 2020.

- Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2020.

- Questions diverses.

2021402469SANB3

# *DIVERS*

## Avis au public

**Perte d'un acte de propriété**

Mme Awatef Bent Abdessalem Ben Ahmed Gaaya titulaire de la CIN n°05516400, déclare la perte de l'acte

de propriété n°03/15179 du 14/02/2007, objet du titre foncier n°115418 Sousse sis à la délégation Hammam Sousse, Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Sahloul Ghrabi Hammam Sousse sous n°307 le 8/10/2021.

2021S01083DIVD2

---

**Perte d'un acte de propriété**

Mr Mohamed Ben Ajmi Ben Ahmed Gaaya titulaire de la CIN n°02958603, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/15180 du 14/02/2007, objet du titre foncier n°115418 Sousse sis à délégation Hammam Sousse, Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Sahloul Ghrabi Hammam Sousse sous n°306 le 8/10/2021.

2021S01084DIVD2

---

**Avis**

Najiba Maloulu déclare qu'elle a perdu son titre de propriété d'une chambre et véranda situé à Sfax route Teniour K4 Tbolbi provenant par acte de partage du 02/11/1986 enregistré 02/01/1987 n°8 par les deux notaires Mohamed Taeb Klif et Taeb Abid.

Elle veut extraire un autre qui remplace le premier, celui qui a une proposition la présente à Mziou Lotfi 65 Souk El attarine 3001 Sfax dans un délai de 30 j. Tél : 24234308.

2021X01145DIVD2

---

## Rectificatifs

**Correction d'erreur**

Concernant l'avis n°2015408204SANB2 paru au JORT n°150 du 15 décembre 2015 page 7681 relatif à la dissolution et la liquidation de la société BLANCHISSERIE CENTRALE HOTELIERE «BCH» IU 20634R lire procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16/9/2015 au lieu du 9/7/2010.

2021402467RECZ9